

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRATIVES EN GUINEE DU 30 DECEMBRE 2020

I. INTRODUCTION

Le Mercredi 30 Décembre 2020 à 10 heures 20 mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie, sous la **Présidence de Monsieur NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.**

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Approbation du Procès-Verbal de la Réunion du 12 Novembre 2020 ;
- 2- Validation du Rapport ITIE-GUINEE 2018 ;
- 3- Divers.

II- DEROULEMENT

Mr NIMAGA Saadou: Bonjour tout le monde !

Nous avons trois points à l'ordre du jour et je pense que tout le monde a reçu les documents. Que pensez-vous de ces points de l'ordre du jour.

"Ordre du jour adopté"

Mr DIABY Mamadou : Lecture du Résumé du PV de la réunion du jeudi 12 Novembre 2020.

Après observation faite par Monsieur Mohamed Sikhé CAMARA le **Procès- Verbal a été adopté à l'unanimité**

POINT 2. VALIDATION DU RAPPORT ITIE-GUINEE 2018

Mr DRAME Sékou Amadou : lecture du compte rendu de la Commission Audit et Statistique.

Mr NIMAGA Saadou : je ne suis pas satisfait de ce résumé car il y a une orientation du Rapport. Nous n'avons pas les détails qu'il nous faut. C'est le Rapport qui donne la physionomie de notre département des Mines.

Mr DIABY Mamadou : il y a pas encore le résumé ; mais nous avons assez travaillé sur ce Rapport qui compte 349 pages.

- L'Administrateur Indépendant a eu une conférence vidéo avec le CPDM ;
- L'audit fait par la Cour des Comptes a pris beaucoup de temps et nous avons transmis le contenu de la lettre de la Cour des Comptes à l'Administrateur Indépendant.
- La collecte des données à travers les préfectures et les sous-préfectures ainsi que les dépenses volontaires ont été prises en compte dans le Rapport.

Tous les points **rouges** ont été réglés et mis au **vert** pour ce qui est fait et au rose pour tout ce qui est en cours.

Les informations complémentaires ont été collectées et prises en compte ; ainsi le Rapport est suffisamment étoffé avec l'implication du Consultant National.

Il revenait à l'Administrateur Indépendant de procéder à la présentation de ce jour, malheureusement il est empêché pour raison de COVID-19 il n'a pas pu faire le voyage de Conakry.

Mr NIMAGA Saadou : on est dans un monde de Communication, il faut que tout le monde ait sous les yeux, ce Rapport ITIE-GUINEE 2018. On doit savoir quel est l'écart et tant d'autres points importants, c'est le processus qu'il faut respecter. Je l'ai dit tantôt au Secrétaire Exécutif qu'on change le Règlement intérieur car il faut que les membres du comité de pilotage changent de comportement et s'impliquent davantage dans le processus.

Mr Elhadj Cheick KEÏTA : je pense qu'à l'état actuel du suivi des recommandations les différentes Exigences sont respectées.

Mme Camara Hadja Aminata BARRY : Je partage l'avis du président pour la bonne raison que ce n'est pas dans nos habitudes de travail. Ces détails qu'il vient de nous donner auraient pu être mis sur papier afin de nous permettre de travailler sur le document.

Par ailleurs il faut tenir compte des archives, car c'est difficile qu'on se retrouve ou qu'on prenne une décision sans papiers.

Mr DIABY Mamadou : demande à l'informaticien de passer à la Projection complète du Rapport ITIE-GUINEE 2018 pour une meilleure compréhension des détails du Rapport par les Membres du Comité de Pilotage. Présentation du résumé exécutif par Mr DIABY.

Débats après Projection

Mr Elhadj Cheick KEÏTA : il faut reconnaître que tous les membres du comité ont reçu le document et aussi depuis septembre 2020 la

commission d'audit pilotée par la cour des comptes a travaillé sur ce Rapport ; cela a pris du temps.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : je remercie Monsieur DIABY pour le travail abattu. Je demande qu'on procède à la validation après lecture et analyse du Rapport ITIE-GUINEE 2018.

Pour mémoire on a reçu ce Rapport au début du mois d'Août. On a eu tout le temps pour une bonne analyse en tant que société civile.

- Nous avons fait des observations point par point sur ce Rapport ;
- On a transmis la synthèse au Secrétariat Exécutif ;
- On a demandé à la Commission d'Audit s'il a pris en compte les observations faites par la société civile ; Monsieur SOUMAH Abdoulaye a affirmé que nos observations ont été prises en compte. Mon constat est que depuis trois (03) ans les Rapports ITIE-GUINEE 2018 s'améliorent. Nous estimons qu'on peut anticiper sur la date du 04 /06/ 2021.

Le cap est bon par l'orientation prise par le Comité de Pilotage donc le Rapport ITIE-GUINEE 2018 est satisfaisant.

Nous n'avons pas eu de moyens de finances d'accompagnement en tant que Société Civile, néanmoins nous avons travaillé ; cela est à signaler. J'aurais appris que le Sénégal a déjà disséminé son Rapport de 2019

Mr NIMAGA Saadou : je remercie Dr Diallo pour son intervention, seulement je ne souhaite pas qu'on compare le Sénégal à la Guinée en terme Minier car nous n'avons pas la même performance.

On a beaucoup travaillé depuis plusieurs mois, ce que je retiens de ce **Rapport ITIE-GUINEE 2018** : il y a eu plus de **Revenus**, on va faire en sorte que les totaux globaux augmentent.

Au nom du Comité de Pilotage :

- Félicitations au SE pour le travail abattu ;
- Félicitations au Consultant National,
- Félicitations au CPDM, l'ensemble des Sociétés Minières et Régies, Nationales, nos partenaires techniques et financiers.

Je demande à tout un chacun de fournir les efforts nécessaires pour soigner l'image de notre Pays afin d'atteindre la **qualification**.

Mr Mohamed Lamine SAVANE DG-CPDM : l'essentiel est dit et le travail fait nous amène à un niveau d'appréciation. On a l'impression de

croire que le CPDM ne donne pas les bonnes informations. Je demande à l'Administrateur Indépendant un peu de concentration et du suivi.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : un mot par rapport au CPDM. Nous avons formulé des propositions au niveau du CPDM et je me réjouis de savoir que certaines d'entre elles ont été prises en compte c'est appréciable.

Il faut qu'on ait absolument un atelier avec le CPDM, pour une meilleure collaboration

Point 3 Divers :

Mr DIABY Mamadou : nous avons enregistré des décès, il s'agit de Dr Ousmane Camara, membre du Comité de Pilotage et de

- Mr Barry Almamy – époux de Mme Hawa Camille Camara qui représentait la HAC et qui est remplacée par Mr Kaba Sinkoun,
Une minute de silence est observée à la mémoire des défunts " paix à leurs âmes" amen !

Pour votre information le Président du Comité de Pilotage a animé une conférence vidéo avec le Secrétariat international sur la Transparence des Contrats.

Mr NIMAGA Saadou : Est-ce que le Rapport peut être validé ?
Oui Rapport validé à l'unanimité. Je vous remercie pour votre présence et participation car c'est un sacerdoce que nous devons respecter

LE RAPPORT ITIE-GUINEE 2018 EST VALIDE A L'UNANIMITE

Séance levée à 13h 20mn

CONCLUSION :

Au terme de ses débats, le comité de pilotage est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1- Le comité approuvé le procès-verbal de sa réunion virtuelle du 12 Novembre 2020 ;
- 2- Le comité a validé le Rapport ITIE-GUINEE 2018 préparé par le Cabinet BDO Consulting de Tunisie, il félicite tous ceux qui ont contribué à la production de ce Rapport.

Le Rapporteur

Mr DIABY Mamadou

Le Président



Mr NIMAGA Saadou